

F.F.A. - INTERREGION NORD-EST

Pré France d'Epreuves Combinées et Marche en salle Metz - 18 et 19 février 2012

Samedi 18 février 2012

Horaire	ES/SEM	JUM	CAM	JU//ES/SEF	CAF
14h00	Ouverture Chambre d'appel et formation du Jury				
14h30	Clôture des confirmations (sauf pour la marche clôture 30' avant l'épreuve)				
15h00				60 m haies 84	60 haies 76
15h15			60m		
15h30		60m		Hauteur 1	
15h45	60m		Perche		
16h00		Longueur			Hauteur 2
16h15	Longueur				
16h30					
16h45		Poids 6kg			
17h00					
17h15	Poids 7kg				
17h30			Longueur		
17h45		Perche		Poids 4kg	Longueur
18h00					
18h15	Hauteur				
19h30					
18h45				Longueur	Poids 3kg
19h00					
19h15			Poids 5kg		
19h30					
19h45				800	800
20h00					

Dimanche 19 février 2012

Horaire	Marche	ES/SEM	JUM	CAM
09h00	Ouverture Chambre d'appel et formation du Jury			
09h30	Clôture des confirmations (sauf pour la marche 30' avant l'épreuve)			
10h00		60 haies 106	60 haies 99	
10h15				60 haies 91
10h30		Perche		
10h45	3000m Marche			Hauteur
11h45	5000m Marche			
13h30		1000m	1000m	1000m

Horaires indicatifs susceptibles de modification en fonction du nombre d'engagés. Veuillez en tenir compte SVP

Date Limite d'engagement à la LLA mercredi 15/02/2012

F.F.A. - INTERREGION NORD-EST

Règlement

Pré France d'Épreuves Combinées et de marche en salle Metz - 18 et 19 février 2012

Organisation : Ligue de Lorraine.

Engagement : Via la ligue du club. Les ligues transmettent les engagements pour le Mercredi 15 février 2012 10h00, date limite, à la ligue organisatrice par fichier texte.

Horaires : Le déroulement horaire des épreuves pourra être modifié par le Délégué Technique et le Juge-Arbitre en fonction du nombre d'engagés, et en tenant compte des installations disponibles et de l'heure de fin de l'épreuve précédente.

Jury : Délégué Technique, Juge Arbitre, Directeur de Réunion, Secrétariat et Chronométrage électrique : désignés par la **Ligue de Lorraine**.

Pour les Épreuves Combinées chaque club devra fournir 1 Officiel par tranche entamée de 3 athlètes inscrits.

Pour la Marche chaque club devra fournir 1 Officiel Marche (ou courses)

En application de la règle F 222 du règlement sportif FFA il est autorisé pour les compétitions de la catégorie Juniors (H et F) : longueur

- Pour les Masculins, que l'ordre de déroulement des concours de hauteur (1er jour) et de perche (2ème jour) soit interverti ;
- Pour les Féminines, que l'ordre de déroulement des concours de Hauteur et longueur soit interverti.

Pour les compétitions des catégories Cadets et Cadettes, il est autorisé que l'ordre des concours soit ajusté en fonction des installations et de l'horaire général du Championnat des autres épreuves individuelles.

Montée de Barre. De 3 en 3 à la hauteur et de 10 en 10 à la perche.
Le délégué technique fixera la première barre.

Pour les épreuves de marche (minima ci-dessous), dans le cas où le nombre de concurrents est trop important une seconde série sera organisée. Les meilleurs performeurs seront regroupés dans la finale "A". Les performances de références seront celles issues du SI-FFA et importées dans LOGICA.

Minima de Marche pour ces championnats

CAM	JUM	ESM	SEM	Epreuves	CAF	JUF	ESF	SEF
30'00''00	28'30''00	26'00''00	26'00''00	5000m				
				3000m	19'00''00	19'00''00	19'00''00	19'00''00

Dale Limite d'engagement à la LLA mercredi 15/02/2012